

Janvier
2021

Le Magazine d'informations de

Plouëc du Rieu

Magazinoù kelaouiñ ar
Ploueg ar Trev



P.7

Yves LE ROUX,
vie bien remplie
d'un homme engagé



P.15

**Ecole laïque Erik
Orsenna :**
un cocoon pour nos enfants



P.20

**Un train de
travaux**
depuis cet été



P.22

**L'histoire de
la gare de
Brélidy-Plouëc**



Sommaire

L'édito du maire	p.3
Le nouveau conseil municipal est installé	p.4
Réinventons le dialogue citoyen dans notre commune !	p.6
Yves LE ROUX. La vie bien remplie d'un homme engagé	p.7
La solidarité à l'épreuve des deux confinements	p.8
La commune, face à la pandémie	p.9
Et bien vivre ensemble à Plouëc !	p.10
2020, des comptes et des finances au beau fixe	p.11
Les délibérations du Conseil	p.12
La vie associative, un vrai soutien à l'animation de Plouëc	p.14
Ecole laïque Erik Orsenna : un cocoon pour nos enfants	p.15
Les jeunes, notre priorité	p.16
Pour se distraire, se divertir, se cultiver...p.17	
Plouëc en mode sportif !	p.18
La chronique : Revitalisation de Plouëc p.19	
Un train de travaux depuis cet été	p.20
Histoire de la Gare de Brélidy-Plouëc	p.22
AXEObus	p.24



P'tit mémo utile

► Permanences des élus :

Le maire : le samedi, tous les quinze jours de 8h30 à 10h00,
Les adjoints et conseillers délégués sur rendez-vous : les mardi matin et après-midi ; jeudi matin. Il est conseillé de prendre contact avec le secrétariat de mairie.

► La mairie est ouverte :

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :
8h15 - 12h00 et 13h30 - 16h30

Mercredi :

8h15 - 12h00 (fermé l'après-midi)

Téléphone : 02.96.95.62.45

Courriel : mairie.de.plouec.du.trieux@wanadoo.fr
www.plouec-du-trieux.fr

► La bibliothèque est ouverte :

Mercredi et samedi de 10h00 à 12h00

Téléphone : 06.82.08.51.16

Courriel : nelly.boutterin@wanadoo.fr

► La déchèterie est ouverte :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Téléphone : 02.96.95.10.02

Courriel : dechets@gingamp-paimpol.bzh

► La Poste est ouverte :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 13h15 à 15h15

(Lettres, petits objets. Colissimo, Chronopost à déposer au plus tard à 15h15)

► Guingamp Paimpol Agglomération est ouverte :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Accueil du public :

Guingamp - 11 rue de la Trinité
Plourivo - 2 rue Lagadec

Téléphone : 02.96.13.59.59

Courriel : accueil@gingamp-paimpol.bzh

DIFFUSION : Mairie de Plouëc du TRIEX

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Vincent Le Meaux

CHEF DU COMITÉ DE RÉDACTION : René-Loïc Alix

COMITÉ DE RÉDACTION : L'exécutif municipal + service administratif

PHOTOGRAPHIES : BreizhMapping – Bruno Turobia – Mairie

CONCEPTION ET IMPRESSION : Imprimerie Roudenn Grafik

ZI de Bellevue - BP 10129 - 22201 Guingamp Cedex

Tél : 02 96 119 700 // guingamp@roudenn.fr

Dépôt légal : Janvier 2021

Le Mot du Maire



Chère Plouëcoise,
Cher Plouëcois,

Je vous adresse avec beaucoup de plaisir, le premier numéro du Magazine de Plouëc-du-Trieux de la mandature 2020 – 2026. C'est un magazine qui sera le reflet de l'activité du Conseil Municipal avec la volonté de retranscrire tous les six mois notre travail collectif.

Durant les précédents mandats, j'ai, sans doute, insuffisamment communiqué sur l'activité municipale. Et pourtant, elle fut dense, intense : création d'une nouvelle école, mise en place du Très-haut débit Internet, rénovation des bâtiments communaux, des réseaux électriques, de l'eau-assainissement, soutien massif aux associations... Toutes de belles et efficaces missions assurées qui font, en cette année 2020, de Plouëc une commune moderne, attractive, appréciée et bien gérée. Les derniers chiffres de la démographie publiés par l'INSEE, le 28 décembre 2020, sont le témoignage incontestable !

La nouvelle équipe municipale, renouvelée et rajeunie, va s'atteler à mettre en œuvre le programme électoral, social et écologique, qui a été validé par les urnes en mars dernier. Je tiens à remercier les électrices et les électeurs pour leur confiance renouvelée depuis 2008. Continuer l'aménagement de la commune par la revitalisation du bourg. Continuer la construction d'un beau projet pour le site de la Gare. Amplifier nos soins et attentions à l'égard de nos concitoyens... C'est sur ces bases nouvelles que toute l'équipe de la majorité s'investit depuis mai 2020 avec le soutien, je l'espère, des trois membres de l'opposition municipale.

Ce magazine est un premier chapitre du récit d'une commune qui va se transformer et s'épanouir. Plouëc n'appartient à personne, ni à des élus, ni à des clans, ni à des familles d'origine. Plouëc se transformera avec toutes celles et tous ceux qui veulent participer à son animation. Je compte sur vous pour vous investir dans les différentes commissions extra-municipales et les ateliers citoyens qui seront lancés une fois la crise de la pandémie de la COVID-19 derrière nous. Espérons que cela arrive le plus vite possible.

Pour passer au mieux ces fêtes de fin d'année 2020, la commune a changé ses habitudes avec de nouvelles actions en faveur de toute la population. J'espère que vous en appréciez le geste et la portée ; elles sont un point de départ et je sais que nous saurons encore mieux faire pour la suite.

Je vous adresse au nom des élus du Conseil municipal une année 2021 de victoire contre cette pandémie, mais également contre le désenchantement ambiant qui empêche de voir ce qui va bien. Prenons soin de nous, de nos familles, de nos proches et croyons dans la force de la solidarité et du progrès.

Avec mes meilleurs sentiments à vous.
Vincent Le Meaux

Le nouveau conseil municipal est installé

Le Conseil municipal a été installé le mercredi 27 mai 2020 à la Salle-multifonctions pour les raisons de distanciation sanitaires rendues obligatoires par la crise pandémique. Les 15 élus ont procédé à l'élection du Maire. C'est par 11 voix que Vincent Le Meaux a été réélu Maire de Plouëc du Trieux, face à Claude Le Bourdonnec qui a obtenu 3 voix. Le Maire a ensuite procédé à l'installation de ses trois adjoints et proposé la mise en place de cinq conseillers délégués. En outre, le Maire a proposé d'attribuer une indemnité de fonction à tous les conseillers municipaux, proposition adoptée à l'unanimité des élus.

Vincent Le Meaux, MAIRE

Jean-Luc Le Palanton,
PREMIER-ADJOINT
chargé des affaires générales

LES MAIRES ADJOINTS :

Cécilia Connen,
chargée de la solidarité
et de l'éducation

Alain Bouget,
chargé de l'aménagement
et des travaux

LES CONSEILLER.E.S DÉLÉGUÉ.E.S

Nelly Bouterin,
chargée des associations
et des moyens généraux

Marine Dupré,
chargée des affaires scolaires

Christophe Jégou,
chargé des sports, des loisirs
et des espaces naturels

Gwenola Prigent,
chargée de l'accompagnement social

René-Loïc Alix,
chargé de la communication
et de la citoyenneté

LES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ

Emeline Dion
Claude Le Guyader
Sophie Delacour

LES CONSEILLERS DE L'OPPOSITION

Claude Le Bourdonnec
Brigitte Herviou
Jean-Claude Droumaguet

Les travaux de la municipalité s'organisent lors des réunions du Bureau qui associent au Maire, les adjoints et les conseillers délégués.

Ce genre de réunion a lieu deux à trois fois par mois. Quant aux commissions thématiques, elles sont convoquées en fonction de la complexité de certains sujets, sur demande du Maire.

Depuis le mois de juin 2020, le bureau de la Municipalité s'est réuni 12 fois et le Conseil municipal en juin, juillet, septembre, novembre et en décembre.



Le nouveau conseil municipal



Vincent Le Meaux
Maire



Jean-Luc Le Palanton
Premier-adjoint
chargé des affaires
générales



Cécilia Connen
chargée de la solidarité et de l'éducation



Alain Bouget
chargé de l'aménagement et des travaux



Nelly Boutterin
chargée des associa-
tions et des moyens
généraux



Marine Dupré
chargée des affaires
scolaires



Christophe Jégou
chargé des sports, des
loisirs et des espaces
naturels



Gwenola Prigent
chargée de
l'accompagnement
social



René-Loïc Alix
chargé de la
communication et
de la citoyenneté



Emeline Dion



Claude Le Guyader



Sophie Delacour



Claude Le Bourdonnec



Brigitte Herviou



Jean-Claude Droumaguet



Billet de l'opposition municipale

Claude Le Bourdonnec,
Brigitte Herviou,
Jean-Claude Droumaguet
du groupe
« PLOUËC, Vous et Nous »

Déjà plus de neuf mois que le scrutin municipal a eu lieu. Nous tenons à remercier les Plouëcoises et les Plouëcois qui ont permis l'élection de 3 conseillers avec près de la moitié des votes exprimés. Le projet que nous vous avions soumis : Disponibilité à la population, approche municipale dans la diversité, attention aux infrastructures (voirie et cadre de vie), est toujours au cœur de nos préoccupations et même renforcé par le contexte sanitaire et économique dans lequel nous vivons. Nous souhaitons partager avec vous notre engagement :

- De solidarité
- D'être à votre disponibilité
- De soutien à la vie associative
- De soucis de la qualité des services à la personne

pour les 5 années à venir.

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter directement ou via l'adresse email suivante :

plouecvousetnous@outlook.com

Vous et nous, partageons l'avenir, et passons de joyeuses fêtes de fin d'année malgré le confinement auquel nous devons tous faire face.

Claude, Brigitte, Jean-Claude

Réinventons le dialogue citoyen dans notre commune !

La commission coopération citoyenne, dialogue et civisme se donne pour mission de favoriser le bien vivre ensemble dans le respect de chacun et chacune. Pour cela, nous devrons poursuivre nos efforts d'information au travers de divers moyens de communication (bulletin d'informations générales, site internet, information dynamique au secrétariat...). Notre démarche s'enrichira d'actions construites sur le civisme et la citoyenneté pour que chaque Plouëcoise et Plouëcois trouve sa place au sein de la commune qui est notre bien commun.

Pour enrichir ces différentes démarches, deux dispositifs participatifs seront mis en place. Un premier dispositif permettra à des citoyens et citoyennes de siéger dans différentes commissions en tant que non-élus afin d'enrichir nos débats communaux. Pour compléter cette démarche participative, nous activerons la mise en place d'ateliers pour permettre à des groupes de citoyens et citoyennes (associations, groupe de personnes...) de se réunir autour d'un projet qu'ils jugent utile au développement communal. Ces projets, qu'ils porteront, auront vocation à être proposés au conseil municipal.

Lors du Conseil municipal du 18 juin 2020, le Maire a installé les commissions permanentes et spéciales qui instruiront les affaires qui leur sont soumises. Le maire a proposé d'ouvrir certaines d'entre elles afin de donner voix aux citoyen.nne.s non-élu.e.s de la commune :

Commission coopération citoyenne, dialogue et civisme

COMMUNICATION, INFORMATION, CITOYENNETÉ, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Vincent Le Meaux,
René-Loïc Alix,
Jean-Luc Le Palanton,
Nelly Bouterin,
Sophie Delacour,
Claude Le Bourdonnec
6 membres non-élus

Commission Nouvelles Solidarités

MISSIONS DE L'EX-CCAS, ACCOMPAGNEMENT ET INNOVATIONS SOCIALES

Vincent Le Meaux, Cécilia Connan, Gwenola Prigent, Claude Le Guyader, Emeline Dion, Brigitte Herviou
6 membres non-élus

Commission Nouvelles Ruralités

TRAVAUX, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT, VORIE, ESPACES NATURELS

Vincent Le Meaux, Alain Bouget, Christophe Jégou, Claude Le Guyader, Jean-Claude Droumaguet

Commission Ambition éducative et culturelle

RPI, AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES, LECTURE PUBLIQUE (BIBLIOTHÈQUE), CULTURE, LANGUE BRETONNE

Vincent Le Meaux, Cécilia Connan, Marine Dupré, Jean-Luc Le Palanton, Nelly Bouterin, 3 membres non-élus

Commission Ressources et Patrimoines communaux

BUDGET, FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, ASSOCIATIONS, MOYENS GÉNÉRAUX, SÉCURITÉ CIVILE

Vincent Le Meaux, Jean-Luc Le Palanton, Nelly Bouterin, Claude Le Bourdonnec

Commission Cœurs de Commune, Cœur de Vies

REVITALISATION DU BOURG, PROJET GARE, FESTIVITÉS COMMUNALES

Tous les conseillers municipaux
5 membres non-élus

Yves LE ROUX, vie bien remplie d'un homme engagé

Après la vie de ferme à Pen Lan en Ploëzal et ses études, il s'engage à 19 ans dans le 41^{ème} régiment d'infanterie. Il part ensuite à la guerre, à Sarreguemines. Suivront le Rhin et la bataille de la Somme. Il sera fait prisonnier en Prusse orientale en 1940.

En tant qu'élu, il sera élu maire de Plouëc du Trieux de 1972 à 1991, ainsi que conseiller général socialiste du canton de Pontrieux de 1973 à 1991 auprès de Charles Josselin et président de l'Office départemental des HLM des Côtes du Nord. Plusieurs fois distingués : chevalier du Mérite agricole (1965), puis officier du Mérite agricole (1979), chevalier des palmes académiques (1983) et chevalier dans l'Ordre National du Mérite (1990), il était maire honoraire de Plouëc-du-Trieux.

Ses activités professionnelles et associatives s'exercent dans différents domaines : Directeur départemental d'assurances SAMDA, président des anciens combattants de Plouëc, Office du Combattant, Tribunal des Pensions, Caisse de retraite Mutualiste, Caisse Médico-chirurgicale, Associations militaires, etc.

En 2019 pour son centenaire, le 03 août lors de la commémoration des combats de août 1945, la section des anciens combattants de Plouëc eut l'honneur de lui remettre la médaille du mérite Union Nationale des Combattants Grand Or pour son engagement auprès des anciens combattants



La cérémonie d'obsèques d'Yves Le Roux a eu lieu le jeudi 23 avril 2020, en présence d'une délégation de la famille d'Yves Le Roux, du Maire et du président d'honneur de l'UNC, Louis Gaouyat

depuis 1945. La Municipalité l'accueillit également à la salle Multifonction pour célébrer le centenaire qui du haut de son siècle années était très lucide et dynamique.

Une cérémonie publique sera organisée par la Municipalité et sa famille quand les jours seront meilleurs.



Cérémonie de fête des 100 ans d'Yves Le Roux, en mars 2019, à la Salle Multifonctions en présence de la famille et de nombreux élus



**Remise de médaille le 03 aout 2019
à M. Yves Le Roux**

La solidarité à l'épreuve des deux confinements

Depuis la mise en place de la commission Nouvelles Solidarités, et en conséquence de la crise sanitaire de la covid-19, nous avons dû prendre la difficile décision de reporter à une date ultérieure le repas des aînés initialement prévu le 27 septembre 2020. En effet, il nous est apparu impossible de maintenir ce moment convivial en instaurant un protocole sanitaire strict. Nous rattraperons ce temps chaleureux dès que les conditions sanitaires nous permettront de le faire en toute sécurité pour l'ensemble des convives.

Une alternative aux colis de Noël distribués jusqu'ici à nos aînés et le repas servi par le CCAS a été trouvée. La commune a mis en place une série d'actions égayant les fêtes de fin d'année. N'ayant pas fait le choix conformément aux demandes préfectorales de se rendre au domicile des personnes de plus de 85 ans pour leur remettre un colis de solidarité et ayant la volonté de remplacer le repas des anciens offert aux plus de 70 ans, la commune distribue à tout.e.s les Plouëcois.e.s de plus de 70 ans, en cette fin d'année, un chéquier de 30,00 € (en bons d'achat pour les commerces et artisans de la commune, utilisables jusqu'au 31/07/2021). La distribution a été faite dans les boîtes à lettre des personnes recensées à partir de la liste électorale.

De plus, la commune a investi dans de nouveaux équipements d'illumination des fêtes de fin d'année, des sapins « en récupération » à l'école et à la mairie, ainsi qu'un sapin illuminé à proximité de la Mairie qui pourra s'agrémenter des décorations d'habitants de la commune. A l'école laïque Erik Orsenna, la commune n'a pas oublié le repas de fêtes préparé par la cantine municipale le jeudi 17 décembre dernier. L'amicale laïque a également offert comme chaque année, goûter et cadeaux aux écoliers. Enfin, le Club des Roses d'Automne a indiqué qu'il apportait des colis gourmands à ses adhérents.

Engagements : **Deux nouvelles élues aux affaires sociales**

Gwenola Prigent, Conseillère déléguée à l'accompagnement social

« J'ai intégré l'équipe municipale pour un tout premier mandat en juillet dernier afin de proposer aux Plouëcois une suite à l'accompagnement social (auparavant assuré par Jeannine Gayic à qui je rends hommage) en partenariat avec Cécilia Connен, adjointe à la mairie, et quelques autres élus, et bientôt, grâce à l'ouverture de la commission nouvelles solidarités, avec le soutien de certains citoyens volontaires de la commune. J'ai à cœur de remplir au mieux cette mission et encore plus dans cette période particulièrement compliquée pour beaucoup d'entre nous. Je suis ravie d'avoir déjà pu aider ou débloquer certaines situations. Je sais que je ne pourrai pas faire de miracle mais il est important que vous sachiez que le minimum (à savoir l'écoute) vous sera apporté et des solutions ou orientations proposées dans la mesure du possible. Je souhaite à tous les Plouëcoises et Plouëcois beaucoup de courage et reste à la disposition de chacun(e) d'entre vous. »

Cécilia Connen, Adjointe au Maire en charge des Solidarités et de l'Éducation.

« Forte de ma première expérience de conseillère municipale de 2014 à 2020, j'ai souhaité poursuivre en m'investissant encore plus pour notre commune. Aujourd'hui Adjointe au Maire en charge des Solidarités et de l'Éducation, ma volonté est de travailler en coopération avec tous les acteurs indispensables pour poursuivre le travail remarquable de mes prédécesseurs. Je me tiens à la disposition des Plouëcoises et Plouëcois qui souhaiteraient me rencontrer lors des permanences organisées les mardis après-midi sur rendez-vous. »



La commune, **face à la pandémie**

L'épidémie de COVID-19 qui sévit à travers le monde a aussi impacté notre commune depuis plus de neuf mois. Nous avons ainsi acheté du matériel spécifique pour nos personnels à l'école et à la mairie. Masques, visières, surblouses, produits désinfectants, distributeurs automatiques d'essuie-main, gel hydroalcoolique... la commune était prête pour respecter les consignes sanitaires gouvernementales. En outre, la commune et Guingamp-Paimpol agglomération ont acheté des masques pour en fournir gratuitement à sa population. Il reste encore des exemplaires en Mairie pour celles et ceux qui souhaitent en bénéficier. Nous pouvons aussi saluer les couturières de Plouëc qui nous ont remis gratuitement des centaines de masques.

Les associations communales ont souffert des limitations de déplacement et de rassemblement imposées par le gouvernement. Afin de sauvegarder leur trésorerie la commune a donc décidé de maintenir au même niveau les subventions versées aux associations en 2019. En effet plusieurs associations locales n'ont pu programmer de manifestations qui en temps normal leur permettent de financer leur fonctionnement.

Les particuliers aussi ont été concernés par ces restrictions tant pour la location de la salle que pour son utilisation à travers les associations. Ces restrictions nous ont été dictées par la Préfecture qui ne fait que répercuter les

décisions gouvernementales. Nous remercions les présidents d'association qui ont su faire preuve de pragmatisme et de responsabilité en mettant en sommeil leurs activités.

Compte tenu de la crise économique et sociale et afin de ne pas dégrader le coût de la vie notamment des familles plouëcoises et des associations qui pourraient louer la salle en 2021, le Maire a proposé au Conseil municipal de maintenir la grille tarifaire des tarifs de location de la salle, des prestations afférentes et des cautions/garanties, ainsi que les tarifs des prestations du secrétariat de mairie.

De même nous avons de notre côté reporté le traditionnel repas de nos anciens qui était programmé en septembre dernier, comme nous n'avons pas souhaité nous rendre au domicile des aînés pour éviter toute transmission de la maladie. Nous voyons trop de contamination autour de nous, comme dans les EHPAD de Bégard, Guingamp ou encore Bourbriac et Tréguier. Mais la commune a proposé un nouveau dispositif d'accompagnement et de reconnaissance à nos anciens en offrant à chaque personne de plus de 70 ans un chèque-cadeau de 30,00 € à dépenser dans les commerces et chez les artisans de Plouëc

Soyez assurés que lorsque les conditions sanitaires le permettront nous saurons rendre la vitalité et la convivialité nécessaires au bien vivre de nos concitoyens.

Bien vivre ensemble à Plouëc !

La mairie et les élus reçoivent régulièrement des plaintes de citoyens au sujet du bruit à des heures inappropriées, de la divagation des animaux, en particulier des chiens - et des déjections qui vont avec - et nous rappelons ici les règles sur les végétations débordant des propriétés privées. Toutes ces négligences, volontaires ou non, correspondent pourtant à de vieilles règles établies depuis longtemps par le règlement sanitaire départemental.

LE BRUIT

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptible de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécanique ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

VÉGÉTATION QUI DÉPASSE SUR LA VOIE PUBLIQUE



Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées, ceci afin qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant). La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.

Autre sujet de préoccupation, les branches d'arbres qui par frottement répété peuvent casser les lignes de fibre optique. Dans ce cas, la société Orange interviendra et facturera aux propriétaires des parcelles, la remise en état de ces lignes ; à chacun de veiller à élaguer régulièrement.

DIVAGATION DES ANIMAUX ET DÉJECTION CANINE

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse, de la garde ou de la protection d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant 100 mètres.

Est par ailleurs en état de divagation, tout chien abandonné livré à son seul instinct, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse. Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui. La commune demande le cas échéant l'intervention de Chenil Services qui assure le service de capture de l'animal en lien avec la Municipalité.

Par ailleurs, les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage lors de la balade en laisse. Ils doivent également s'assurer que leur animal ne produise du bruit de manière répétée et intempestive.



2020 - Des comptes et des finances au beau fixe



Les efforts paient et la gestion rigoureuse de ces dix dernières années ont permis à la commune de se doter d'une salle multifonctions très appréciée et d'une école publique adaptée et moderne (soit 3 millions d'euros investis pour de nombreuses décennies).

Désormais, le fonctionnement du budget communal est libéré des contraintes de la gestion de l'endettement circonscrit aux deux équipements de l'école et de la salle, et Plouëc peut se projeter sereinement sur de nouveaux projets.

Des repères :

244 644,34 €, c'est le montant de l'excédent budgétaire pour l'exercice 2019. Une somme jamais atteinte depuis de nombreuses années qui nous permet de financer une partie des travaux d'amélioration des entrées de bourg. Un effort et une économie réalisés dans la gestion des dépenses communales qui permet d'investir dans les travaux d'amélioration de notre cadre de vie.

0 %, c'est l'évolution des taux de fiscalité depuis l'année 2015

Principales Recettes et Dépenses de Fonctionnement 2020 :

- Recettes :

Impôts et taxes	448 500 €
Dotations et subventions	399 000 €
Produits des services	29 000 €

- Dépenses :

Charges Générales	187 000 €
Charges de personnel	362 000 €
Charges de gestion	87 000 €
Charges financières	50 000 €

Répartition des dépenses d'investissement 2020 :

Phase 1 restauration de la gare :	183 764 €
Phase 1 aménagement du bourg :	460 236 €
Réfection de voirie :	50 000 €
Aire de jeux :	42 043 €
Matériel informatique et divers :	16 000 €

A retenir ! Suppression de la taxe d'habitation

La loi de Finances pour 2020 a prévu la suppression totale et définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Pour 80% des foyers fiscaux celle-ci n'existe plus à ce jour. Les 20% restants seront eux aussi exonérés d'ici la fin 2023. Le seul montant restant que vous réglez sur le document reçu des services fiscaux concerne la redevance télévision pour lequel chaque foyer recevant ce service est assujetti.



Le vote des principales délibérations du Conseil

mai - décembre 2020

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2020

Suppression du CCAS et de transfert de ses compétences à la Commission Nouvelles solidarités	13 voix	Approuvée Abstention de Claude Le Bourdonnec et de Jean-Claude Droumaguet
--	---------	--

Clôture du budget du CCAS	13 voix	Abstention de Claude Le Bourdonnec et de Jean-Claude Droumaguet
---------------------------	---------	---

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2020

Désignation de Vincent Le Meaux et Alain Bouget au Syndicat Départemental d'Electricité	Unanimité
---	-----------

Désignation de Vincent Le Meaux et Maryse Pérennes au Centre National d'Action Sociale des fonctionnaires	Unanimité
---	-----------

Désignation à la commission locale des riverains de la carrière d'Alain Bouget, Gwenola Prigent et Claude Le Guyader	Unanimité
--	-----------

Adoption du Règlement Intérieur du Conseil Municipal	Unanimité
--	-----------

Vote du maintien des Taux d'impôt	Unanimité
-----------------------------------	-----------

Achat des toilettes de la Gare de Brélédy-Plouëc	Unanimité
--	-----------

Approbation du Compte de gestion du Budget 2019 du CCAS	13 voix	Abstention de Jean-Claude Droumaguet et Brigitte Herviou
---	---------	--

Approbation du Compte Administratif 2019 du CCAS	12 voix	Abstention de Jean-Claude Droumaguet et Brigitte Herviou
--	---------	--

Approbation du Transfert du patrimoine du CCAS vers la commune	14 voix	Abstention de Jean-Claude Droumaguet
--	---------	--------------------------------------

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Election des grands électeurs en vue de l'élection sénatoriale	Liste de Vincent Le Meaux: 11 voix, 3 élus / Liste de Claude Le Bourdonnec : 3 voix, 0 élu
--	--

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2020

Approbation du Compte de gestion du Budget principal 2019	Unanimité
---	-----------

Approbation du Compte Administratif Budget principal 2019	12 voix	Abstention de Jean-Claude Droumaguet et Brigitte Herviou
---	---------	--

Vote du Budget principal 2020	Unanimité
-------------------------------	-----------

Vote de l'affectation du résultat	Unanimité
-----------------------------------	-----------

Vote des Subventions 2020	Unanimité
---------------------------	-----------

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2020

Désignation à l'ASAD Goëlo-Trieux de Gwenola Prigent et de Claude Le Guyader	Unanimité
--	-----------

Désignation de Cécilia Connen et Gwenola Prigent à la Mission Locale	Unanimité
--	-----------



Autorisation d'utiliser le Droit de préemption urbain sur la zone 4Aur au bourg	11 voix	Abstention de Claude le Bourdonnec, Brigitte Herviou et de Jean-Claude Droumaguet
Indemnisation d'un compte épargne temps	Unanimité	
Vote d'une prime COVID-19 aux agents	Unanimité	
Décision modificative n°1	Unanimité	
Intégration des Conseillers dans les commissions de l'Agglo.	Unanimité	

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2020

Travaux de rénovation du Monument aux Morts	Unanimité	
Actions de solidarité de fin d'année 2020	Unanimité	
Convention avec l'Agglo. pour des travaux de voirie	Unanimité	
Régularisation de la voie de Kercabin	Unanimité	
Ajustement de crédits pour les travaux du SDE-22	Unanimité	
Aides aux séjours et à l'apprentissage des Jeunes	Unanimité	
Restauration de la bannière de l'Eglise	Unanimité	
Décision financière d'amortissement	Unanimité	
Participation financière des communes aux charges scolaires	Unanimité	
Convention avec Chenil Services 22	Unanimité	
Vote du régime indemnitaire des fonctionnaires (RIFSEEP)	Unanimité	
Participation à la prévoyance santé	Unanimité	
Participation aux œuvres sociales du personnel	Unanimité	
Attribution des missions obligatoires du chantier de la gare	Unanimité	

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2020

Création d'une mission Service civique pour un.e Jeune	12 voix	Abstention de Claude Le Bourdonnec, Brigitte Herviou et Jean-Claude Droumaguet
Création réglementaire d'une photothèque	14 voix	Abstention de Jean-Claude Droumaguet
Inspection par Alain Bouget et Claude Le Guyader des passages à niveau	12 voix	Abstention de Claude Le Bourdonnec, Brigitte Herviou et Jean-Claude Droumaguet
Convention du Regroupement Pédagogique Intercommunal	Unanimité	
Participation financière au RPI 2019/2020	Unanimité	
Validation du RIFSEEP après avis du Comité Technique	Unanimité	
Tarifs 2021 des prestations et des locations	Unanimité	
Décision Modificative n°2	Unanimité	
Désignation de Jean-Luc Le Palanton et d'Alain Bouget au Comité de Pilotage du PLUi	Unanimité	
Proposition du Centre de Gestion pour la Cybersécurité	Unanimité	
Accord de principe pour la sécurisation des bâtiments communaux	Unanimité	

La vie associative, un vrai soutien à l'animation de Plouëc

Plouëc est naturellement une commune où la vie associative anime les temps libres et les loisirs des habitants mais aussi de ceux de communes voisines. Un petit retour en arrière montre cette vitalité : se créent aux lendemains de la Grande Guerre dans les années 1920, l'Union Nationale des Combattants, juste après la Guerre 39/45 le comité des Fêtes (Comité d'Animation Plouëcois en 1982), en 1948, l'Amicale des Cols Bleus, l'Amicale Laïque en 1951, en 1968 le Club Olympique Plouëcois Foot (puis l'Entente du Trieux FC en 2004), le Club Olympique Plouëcois Cyclos en 1981, le Club des Roses d'Automne, la même année, , l'Académie du Chant de la Feuille en 1988, Mémoire et Patrimoine en 2006, 1.2.3 Pixels en 2008, en 2013 Coup de théâtre, le Comité local du Secours Populaire en 2014 comme le Club Canin plouëcois, Bal Monté en 2017... et tant d'autres encore.

La commune met des locaux à disposition des associations locales, dans l'ancienne école. Elle y a installé des box et des armoires permettant à celles-ci de stocker du matériel. Les locaux sont attribués en fonction de leur disponibilité après réservation en mairie. Les locaux utilisés par ces associations doivent être rangés après utilisation. Des conventions d'occupation en cours de rédaction, seront soumises à signature aux présidents d'association. Indépendamment de ces locaux, la commune a financé le local des chasseurs sur la zone artisanale de Quinquiziou. Ceux-ci ont procédé à la construction de ce bâtiment, qui servira également au service public d'équarrissage. Ils disposent également, depuis 2009 d'un terrain au lieu-dit Kerolu sur lequel est implanté une volière.

Un bilan a été fait le 9 octobre avec les associations sur l'utilisation de la salle multifonctions année 2019 : 6 741,00 € ont été perçus pour des locations et elle fut mise à disposition gratuitement toutes les semaines pour le Club des Roses d'Automne et 1.2.3 pixels (petite salle). 21 gratuités sont comptées durant l'année. Lors de cette réunion, les montants des subventions aux associations ont été annoncés. A noter que la commune a souhaité maintenir les subventions attribuées en 2019 pour les associations ayant été impactées par la pandémie, celles-ci n'ayant pu mener à bien les manifestations sources de revenus pour leur fonctionnement.

Associations d'intérêt local

AMICALE LAIQUE	2 165,00
ANCIENS COMBATTANTS - UNC	295,00
COMITÉ D'ANIMATION PLOUËCOIS	495,00
CLUB CANIN PLOUËC	Gratuité du terrain
CLUB ROSES D'AUTOMNE	95,00
COUP DE THÉÂTRE	355,00
FAMMAC - COLS BLEUS	95,00
COP CYCLO	45,00
LE LONG DU TRAIN	45,00
MÉMOIRE ET PATRIMOINE	295,00
PLOUËC NATURE ET ENVIRONNEMENT	45,00
SOCIÉTÉ DE CHASSE - LA PONTRIVIENNE	- Gratuité de deux terrains - Aide à l'investissement de 10.000,00 €
UN DEUX TROIS PIXELS	95,00

Associations d'intérêt cantonal

CLUB NAUTIQUE PONTRIVIEN	55,00
CLUB JUDO - ANTENNE PONTRIEUX	110,00
MARINE MARCHANDE	45,00
MÉDAILLES MILITAIRES	45,00

Autres associations

TWIRLING GRACES	20,00
BULLE D'EAU GUINGAMP	20,00
TGA GUINGAMP	10,00
JEUNES SAPEURS LANVOLLON	10,00
STUDIO DANSE	10,00
CLUB TRÉGOR HANDISPORT	10,00

Associations à caractère social

RÊVES DE CLOWN	45,00
PROTECTION CIVILE	45,00
CENTRE D'AIDE ALIMENTAIRE	525,00
AIDE HUMANITAIRE DU TRIEUX	50,00
SECOURS POPULAIRE DE PLOUËC	50,00
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG	
DE PONTRIEUX	50,00
SANTÉ ET VIE - LA PROVIDENCE	50,00

Associations locales ayant un emploi associatif local

ENTENTE DU TRIEUX FC	1 300,00
ASL TENNIS	800,00

Ecole laïque Erik Orsenna :

un cocoon pour nos enfants

Les travaux de l'aménagement du bourg n'entament en rien la volonté de bien accueillir à l'école communale. Les équipes pédagogiques et les services municipaux sont attentifs aux différents tracas quotidiens liés aux contraintes du chantier.



Par ailleurs, la Municipalité travaille en ce moment pour organiser un plan de circulation et de parking des voitures et du car, au moment de l'entrée et la sortie des écoliers. Une réflexion est aussi lancée sur la rénovation du bâtiment de la garderie où se situent aussi un logement social désaffecté et des locaux de stockage. La commission du Patrimoine va être amenée en 2021 à travailler sur un état des lieux bâimentaires demandé à l'Agence Départementale d'aides aux Collectivités.



Les effectifs scolaires sur le site de l'école laïque Erik Orsenna sont de 66 élèves répartis comme suit :

- Petite Section - Moyenne Section : 24 élèves - enseignante : Mme COAT Corinne
- Moyenne Section - Grande Section : 25 élèves - enseignante : Mme TAVES Sylvie
- Cours Préparatoire : 17 élèves - enseignante : Mme PRIGENT Catherine

Sur le site de PONTRIEUX, ils sont 68 élèves.

Le Nombre de rationnaires Restaurant scolaire est d'environ 55. Le transport scolaire et la Navette scolaire sont assurés par la société de transport « Transports JEZEQUEL » de Belle-Isle-en-Terre et concerne 30 élèves.



La garderie de Plouëc est conventionnée par l'Agglomération, la PMI du Conseil départemental et la CAF. L'accueil est ouvert le matin de 7h30 à 08h50 et de 16h40 à 18h30. Une vingtaine d'enfants fréquente en moyenne chaque jour l'accueil.

Il est rappelé que depuis le 1er octobre 2020, un arrêté préfectoral impose le port du masque dans un rayon de 100 mètres aux abords de tous les établissements scolaires de 7h30 à 19h. Le non-respect de cette obligation est passible d'une amende de 135€.





Les Jeunes sont une priorité

Plusieurs actions ont été menées cette année pour égayer la vie et surtout soutenir nos jeunes générations : après les City-Park, aire de jeux... nous travaillons aussi sur la mise en relation des jeunes avec le travail en lien avec la mission locale : notre représentante municipale est Cécilia Connен, Maire-adjointe.

Cet été 2020, en collaboration avec le Point Information Jeunesse de Guingamp Paimpol Agglomération, la commune a participé à la « Mission Argent de Poche » en proposant des missions à 4 jeunes Plouëcois âgés de 16 à 17 ans, en contrepartie de quoi, ils recevaient de la part du Point Information Jeunesse, de l'argent de poche. De belles journées partagées pour les élus et les agents avec ces jeunes volontaires et enthousiastes.

A compter de janvier 2021, la commune crée une mission de Service Civique « Web et Digital ». Le Service Civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Indemnisé 580 euros par mois, il permet de s'engager sans condition de diplôme dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité...

En France ou à l'étranger et dans 9 domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire. En 2017, la commune a déjà mis en place un dispositif de type Service Civique pour l'accompagner dans le suivi de certaines missions (projet Gare, bibliothèque, affaires culturelles...).

NOUVEAU

Un dispositif d'accompagnement des jeunes de Plouëc - collégiens, lycéens, étudiants et apprentis - a été mis en place par la Municipalité :

Pour les élèves du secondaire, de la 6^e jusqu'au baccalauréat
Aide aux séjours à but linguistique de 50 € par élève

Pour les apprentis et élèves de lycée professionnel

Aide à l'acquisition du trousseau de 50 € par élève sur présentation de justificatifs de matériels nécessaires exigés par l'établissement pour l'année scolaire 2020/2021

Pour les étudiants

Aide au séjour à l'international

- Séjour ne dépassant pas un mois : 50 €
- Séjour de plus d'un mois : 100 €

Concernant la modalité du versement de l'aide, le demandeur devra adresser un courrier de sollicitation de l'aide communale à Monsieur le Maire, et présenter un justificatif de l'établissement. L'aide sera versée sur le compte du jeune s'il possède un compte bancaire ou bien sur celui de l'autorité parentale.

Pour se distraire, se divertir, se cultiver...

Et de la culture à Plouëc

La commission, en coopération avec les services de Guingamp Paimpol Agglomération et le Centre d'Art GwinZegal, a mis en place l'Exposition Jeux d'eau, images d'archives d'Aurore Bagarry, cette traversée photographique présentée à proximité de la salle multifonctions du 18 juillet jusqu'au 21 octobre permettait de retrouver de belles images au fil du Trieux.

Les dernières nouvelles de la bibliothèque

Le service de la bibliothèque souhaite étoffer son équipe de bénévoles : si vous êtes intéressés par le conseil en lecture, l'animation jeunesse ou adulte et que vous disposez d'un peu de temps libre, vous pouvez vous porter candidat auprès de la Mairie. L'équipe de la bibliothèque, aidée de plusieurs bénévoles supplémentaires, a réorganisé une partie de ses locaux avec pour objectif, l'installation d'un petit espace convivial à l'intention des adultes (les enfants ayant déjà le leur). Un petit peu de nouveauté dans cet automne triste et gris ! Pour information, la cabine à livres a été vidée de son contenu, en raison du coronavirus. Nous demandons qu'aucun livre n'y soit déposé pour le moment.

Possibilité de réservation de livres en téléphonant au 06 82 08 51 16.

Et pourquoi ne pas participer aux actions de solidarités !

Les élu.e.s municipaux mettent en place chaque année une journée « Coupe de bois » dont le but est la vente de bois de parcelles communales pour financer des actions solidarités. Pour la 4^{ème} année, elle aura lieu le 21 janvier 2021. Le rendez-vous est fixé à 9h00 sur le parking de la salle Multifonctions. Nous saluons l'aide de Clément LEVEY, de Pontrieux Motoculture.



Plouëc en mode sportif !

ESCRIME

Nous avons le plaisir d'accueillir une antenne de L'ASPTT LANNION depuis début septembre. Actuellement huit enfants et deux adultes sont licenciés. Cette nouvelle discipline sportive sur la commune propose plusieurs créneaux :

- Le Mercredi de 14h00 à 15h00 pour les 10 / 14 ans à la salle multifonctions.
- Le Samedi de 14h00 à 15h00 pour les 7 / 10 ans et 15h00 à 16h00 pour les 4 / 6 ans à la salle de motricité de l'école.
- Le Lundi de 20h00 à 22h00 pour les 15 / 99 ans au gymnase de Pontrieux.

Contact : Emeline DION au 06 08 69 21 95

LE COP CYCLOS a maintenu ses sorties hors période de confinement les Jeudi à 14h00 et Dimanche Matin (horaires selon les circuits - parking de la salle multifonctions).

LE DO-IN est un art japonais issu du shiatsu (contact Mélanie Gehin: 06 85 62 06 06). Les séances ont lieu le mardi de 10h à 11h et le mercredi de 20h à 21h à la maison des associations.

LE CLUB FOOTBALL DE L'ETFC a repris, autant que possible, le championnat et des entraînements des équipes de l'Entente du TRIEUX sur une nouvelle surface de jeu de qualité. La réfection et l'entretien du terrain de football ont été réalisés par l'entreprise Chupin et financés par l'Agglomération sur une période de trois ans.



L'assemblée générale de l'entente du Trieux FC sur le terrain des sports, en septembre 2020

LA ZUMBA (Dans'Attitudes) a arrêté depuis le 15 Mars ses activités et n'a pas prévu de reprise.

Par contre **LA GYM** est de retour avec des Séances le Mardi matin de 10h00 à 11h00 avec Angélique à la salle multifonctions.

La rénovation du boulodrome avec des travaux d'éclairage et de toiture prévus avec les services techniques.

La Randonnée, un bel atout de Plouëc

La commission chargée des sports, loisirs et espaces naturels a engagé deux chantiers avec la mise à jour des chemins de randonnées dont la procédure d'inscription est en cours au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de promenade et de randonnée).

Toujours sur les chemins de Plouëc, la passerelle du Moulin de Kernavalet sur le Trieux a été refaite par le service technique, travaux complètement financés par l'Agglomération. Un beau travail de sécurisation en remerciant Louis Meuric pour avoir permis l'accès au site.

Revitalisation de Plouëc

Les travaux commencent !

Vous avez pu le constater en passant le bourg, la phase 1 de la revitalisation du centre Bourg est bien avancée : les travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement ont eu lieu durant l'été sur les rues de Prat Blouch, des écoliers, du Trieux et de Goas Per. Puis les travaux sur les réseaux électrique, téléphonique et de Fibre optique ont débuté courant novembre pour s'achever en février. Soyez très attentifs et civiques durant cette période, où les modifications des circulations routières interviendront du jour au lendemain pour garantir la sécurité des ouvriers sur les chantiers. Enfin, la tranche de travaux d'aménagement de voirie interviendra de mars à septembre 2021. La Municipalité peaufine les derniers profils avec l'architecte paysagiste du cabinet Horizons Paysage. L'architecte et le cabinet QUARTA présenteront nos choix lors d'un conseil municipal de janvier 2021, pour finaliser la consultation des entreprises dans le cadre des marchés publics.

Il convient désormais de prévoir la phase 2 qui concerne le Centre-bourg, de la Maison des Associations Communales à la Salle Multifonctions. Pour préparer cette phase 2, l'emprise de la revitalisation doit être précisément cernée : Le cabinet QUARTA a fourni un premier travail sur les principes d'aménagement de la voirie et des abords, sur la base de la réflexion concertée avec la population en 2019.

De plus, pour améliorer le projet, il est judicieux de prévoir une évolution de l'intervention de l'Etablissement public foncier de Bretagne en prévoyant un périmètre élargi à d'autres immobiliers stratégiques qu'il conviendra de déterminer en commission. Cet établissement a déjà acheté une petite maison, rue de Prat Blouch (Mme et M. Bouillon) et une parcelle d'environ 9.000 m² proche de la cantine, pour un prix de 5€ le m².



Revitalisation de Plouëc



Un train de travaux depuis cet été

La voirie de « Pen ar Guer » a été réalisée. Suite aux travaux d'effacement de réseaux ce chemin a été dégradé et le S.D.E. a participé au tiers du coût. Le coût total du chemin est de 6 282.80 € H.T. L'enrobé prévu pour le chemin de l'Allée des Genêts va être reporté à l'année prochaine pour cause d'effacement de la ligne électrique de ce secteur et va être remplacé par le chemin de Kev Ru. Le coût de ce chemin est de 16.003,00 € TTC.

De plus, la voirie du lotissement « Tren Bihan » va être effectuée. C'est l'entreprise Eurovia qui a obtenu le chantier en 2015. Le coût réactualisé est de 36 080.34 € H.T. L'éclairage public sera aussi effectué.

Enfin, plusieurs travaux ont été réalisés sur la voirie rue de Prat Blouch (réfection de la chaussée et du fossé suite à des effondrements), à Kerarzic (servitude d'écoulement d'eau), rue de la Belle Eglise (pose d'un avaloir), rue de Traou Oas (pose de trottoirs et d'avaloirs).



Les travaux d'élagage, les banquettes effectuées par la Commune : Les rampants par l'entreprise COZANNET au Nord et par l'entreprise LE CABEC au Sud ont eu lieu en septembre et en octobre. Enfin au cimetière, nous sommes obligés d'intervenir plusieurs fois par an pour le nettoyage des allées et les abords : 3 journées citoyennes, 2 interventions de Goëlo Emploi Service, et régulièrement par nos agents. L'idéal serait que chaque famille nettoie leur tombe et les abords et la commune les allées, les espaces verts et les communs.



Zoom sur . . .



LE MONUMENT AUX MORTS POUR LA FRANCE AURA 100 ANS EN 2021

Le monument aux morts de la commune sera restauré en début d'année 2021 pour un montant de 7 140,52€, par l'entreprise LE GALL de Runan et l'artiste-peintre Thomas RYSE de Quemper-Guézennec.

Nous remercions le soutien de l'Office National des Anciens Combattants, de l'Union National des Combattants et du Souvenir Français.

Pour mémoire ce monument a été construit par l'entreprise HERNOT de Lannion en 1920 et a été inauguré le 19 novembre 1921. Ce lieu nous permet de rendre hommage à tous les morts pour la France lors des différents conflits où les forces françaises ont été ou sont engagées : 1^{ère} Guerre mondiale (1914-1918), 2^{ème} Guerre mondiale (1939-1945), Guerre d'Indochine (1946-1954), Guerre au Maroc et en Tunisie (1952-1956), Guerre d'Algérie (1954-1962) ainsi que les différentes Opérations Extérieures (OPEX).



LA BANNIÈRE DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME, PATRIMOINE CLASSE CULTUEL

Depuis plusieurs années, la commune travaille avec M^{me} ROBERT Céline, Conservatrice aux archives départementales, sur la nécessité de restaurer la bannière de la « Vierge à l'enfant » du 17^{ème} siècle, inscrite au titre des monuments historiques et conservée dans l'église de Plouëc-du-Trieux.

La restauration de la bannière sera opérée par l'entreprise « Angélique DURIF » de Le Verger (35) pour la somme de 1 825,00 € (non soumis à la TVA) et la création d'une armoire à bannières par l'entreprise « Atelier CORÉUM » de Bieuzy-les-Eaux (56) pour un montant TTC de 4 564,80 €, soit un montant total de 6 389,80 € TTC.

Nous remercions le Ministère de la culture, le Conseil Départemental et le Conseil Régional pour leur concours financier.



L'HISTOIRE DE LA GARE DE BRÉLIDY-PLOUËC

La station « Plouëc » de la ligne Guingamp - Paimpol du Réseau Breton fut construite en 1894 avec une voie normale. Elle fut aussi de 1905 à 1939 le terminus de la ligne Plouëc-Tréguier (voie métrique) du réseau des Chemins de Fer des Côtes du Nord dont il ne reste que le château d'eau et la rotonde.

Cette ligne servait au transport des légumes du Trégor. C'était la gare du « petit train ». La ligne de Plouëc-du-Trieux à Tréguier a été ouverte le 9 mars 1905.

Cette station est donc un point de jonction entre ces deux réseaux. Ce qui explique la taille de cette gare de transit de marchandises qui employa au plus fort de son activité près de 60 personnes. Dans les années 60 : fermeture de la gare SNCF et création d'un arrêt. Depuis 1963 la ligne est exploitée en affermage par la société des Chemins de fer et transport automobile (CFTA).

Quelques dates repères :

- 2005 : Célébration du Centenaire du « petit train » des Côtes-du-Nord
- 2006 : Création de l'association Mémoire et Patrimoine de Plouëc dont le but est la préservation, la mise en valeur et la transmission du patrimoine et de la mémoire de Plouëc du Trieux.
- 2006 : tournage du film TV de France 2 « Petits meurtres entre amis »
- 2007 : La commune devient propriétaire des bâtiments de la gare
- 2015 : Souscription de la Fondation du Patrimoine
- 2016 : tournage du film « Shelburn » soutenu par le Ministère de la Défense Nationale
- 2018 : Classement de la Gare aux Monuments Historiques
- 2019 : Labellisation de la gare par la mission « Patrimoine Historique » de Stéphane Bern
- Fin 2020 : début des travaux de restauration

A l'heure actuelle, grâce à la publicité faite autour de notre projet de restauration plusieurs organismes se montrent intéressés : la région Bretagne, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le département des Côtes d'Armor, Guingamp Paimpol Agglomération, Institut National Supérieur de L'Éducation Artistique et Culturelle et le Conservatoire National des Arts et Métiers. En tout cas, le souhait communal est de créer dans la halle à marchandises un lieu de médiation culturelle (expositions, conférences, spectacles...) et dans les anciens appartements une ou plusieurs résidences d'artistes et chercheurs-profsesseurs.



Réception des banderoles
« mission du Patrimoine »
Stéphane Bern en 2019





La souscription lancée en 2015 avec le concours de la Fondation du Patrimoine s'élève au 15 décembre 2020 à 10.000,00 € et la mission de Stéphane BERN a attribué à la commune la somme de

173.000,00 €. A compter du 12 novembre 2020, Monsieur Fagault, architecte en patrimoine du cabinet YLEX de Dinan, prend en charge notre projet suite au désistement de Monsieur Pacault.

de





Un nouveau service de transport public sur le territoire !

Guingamp-Paimpol Agglomération met en place, avec l'aide de Transdev, un nouveau service de transport à partir de Noël 2020.

Il va permettre à tous les habitants des communes ne disposant pas de lignes régulières de bus urbains, de bénéficier d'une prise en charge à domicile et de dépose sur Pontrieux ou Guingamp certains jours de la semaine. Le retour à domicile sera réalisé dans les mêmes conditions.

Axéo Bus+ est un service réalisé par des minibus, pouvant transporter plusieurs personnes, en fonction des inscriptions.

Cela nécessite une inscription la veille du trajet au plus tard. L'heure de la prise à domicile sera précisée lors de l'inscription ou au plus tard la veille.

Le coût d'un trajet est d'1 euro, 2 euros pour un aller-retour.

Le délai entre l'heure de dépose sur le site de destination et de reprise est d'environ 2 heures.

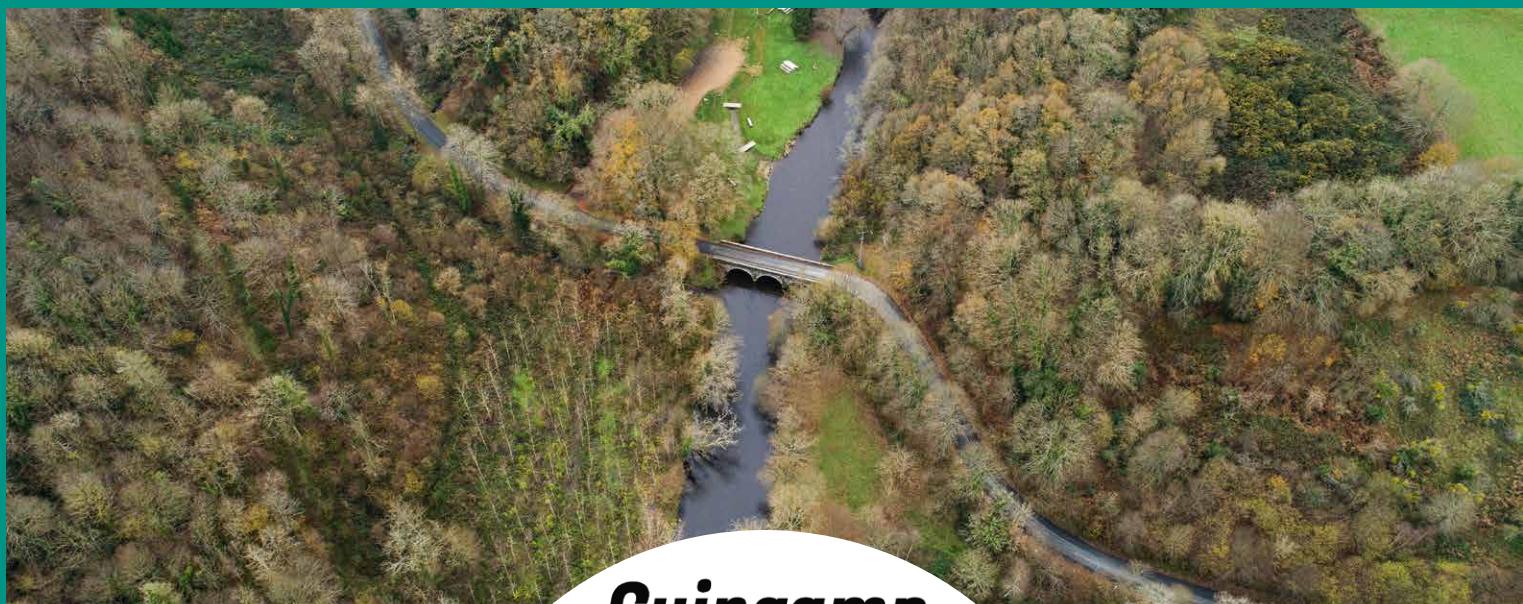
Si vous habitez les communes de Brédily, Ploëzal, Plouëc-du-Trieux, Pontrieux, Quemper-Guézennec, Runan et Saint-Clet, vous pouvez être déposé sur plusieurs arrêts à :

- Pontrieux (Gare ; Intermarché ; Mairie) le lundi matin (jour de marché).
- Guingamp (Hôpital ; Place du Vally ; Gare) le mercredi et samedi.

Ce service vient en substitution d'un service de lignes régulières urbaines. Il ne s'agit pas d'un service équivalent à un taxi. Les points d'arrêts desservis sont donc clairement identifiés, comme une ligne de bus classique.

Infos pratiques et réservations : réservation au plus tard la veille avant 12h au **02 96 68 00 08**.
1€ le voyage soit 2€ l'aller/retour ou offre spéciale Pack 10 voyages à 8€ (soit 1,60 € l'aller/retour). Correspondance possible pendant 2 heures sur le réseau Axéo bus dès validation de l'aller.

Pour plus de renseignements,
vous pouvez consulter le site axeobzh.com
Ou contacter l'agence Axéo au 02 56 74 99 94
ou par mail à contact@axeobzh.com
Ou votre mairie



Guingamp
Paimpol
AGGLOMÉRATION